

d'articles d'Altaf Husain. Le livre ne comporte ni notes, ni index, ni bibliographie, mais de nombreuses photographies d'Altaf Husain, seul, en famille ou en compagnie des grands personnages de son époque, de Jinnah à Ayyub Khan en passant par la reine Élisabeth II et Zhou-Enlai.

Denis MATRINGE
(CNRS, Paris)

Kathleen M. MOORE, *Al-Mughtaribūn (American Law and the Transformation of Muslim Life in the United States)*. State University of New York Press, Albany, 1995. 15 × 22 cm, 211 p.

Complétant les travaux d'Yvonne Y. Haddad et Adair T. Lummi, *Islamic Values in the United States: A Comparative Study* (1987), d'Yvonne Y. Haddad, *The Muslims of America* (1991) et d'Earle H. Waugh, *The Muslim Community in North America* (1983), le présent ouvrage entend analyser de plus près certaines dimensions de l'intégration des émigrés/immigrants (*mughtaribūn*) musulmans dans la société américaine. Les musulmans y sont aujourd'hui plus de quatre millions. Au chap. I (1-17), l'A. s'efforce de situer l'émergence des communautés musulmanes dans le cadre des institutions juridiques des États-Unis, profondément marqués par leur « culture judéo-chrétienne ». Les vagues successives d'immigrants musulmans y ont fait apparaître une autre religion dont les rites et les comportements s'avéraient originaux et dont les associations représentatives se révélaient diversifiées et concurrentes. Leurs réactions vis-à-vis de la société américaine et des lois de l'État allaient du refus intransigeant (pour mieux défendre l'identité du groupe, au risque d'en faire un ghetto) à l'acceptation courageuse (pour mieux affirmer leur citoyenneté américaine commune). Le chap. II (19-42) s'interroge plus précisément sur les diverses législations et les successifs processus d'immigration et d'accès à la citoyenneté au cours des deux derniers siècles (système des quotas) : l'importance relative des critères relevant de la politique, de la race, de la religion et de la morale y est analysée à travers des cas d'espèce (« l'exception » de la polygamie musulmane est comparée à celle des mormons). Le chap. III (43-67) s'attache plus spécialement à l'étude des « immigrants provenant du monde musulman » (Arabes, Asiatiques) et aux réactions engendrées dans la société d'accueil (politique, culture, religion).

Les chapitres qui suivent tentent de mesurer les changements spectaculaires des rapports intercommunautaires dans le cadre juridique des États-Unis. Le chap. IV (69-102) analyse l'évolution positive de la « protection constitutionnelle de la liberté religieuse » en faveur des « musulmans en prison », suite aux conflits et aux réclamations que suscitèrent les *Black Muslims* et leur organisation de la *Black Nation of Islam*. Au terme, des aumôniers musulmans furent habilités à exercer leur influence pastorale auprès de leurs coreligionnaires en prison,

tandis que les *Black Muslims* changeaient leur attitude générale à la mort de leur leader, Elijah Muhammad (1975), sous la direction de son fils Warith Deen Muhammad qui, sous l'influence de Malcolm X, décidait de reconcer à une politique de ghetto contestataire pour exiger une société américaine religieusement pluraliste. Le chap. v (103-116) est consacré aux conflits interreligieux / interculturels qui se sont manifestés autour des 950 mosquées construites dans le pays : la loi a toujours protégé la « propriété religieuse » tout en tenant compte des légitimes contestations mais en démontrant sa fermeté contre les agressions racistes ou fanatiques. Il est vrai que, si la *Federation of Islamic Associations of the United States and Canada* (fondée en 1953) visait à la solidarité entre ses membres (cf. Coran 3, 103), celle qui lui succéda en 1982, la *Islamic Society of North America*, tendait à l'affirmation sociale de « la meilleure communauté que Dieu ait jamais suscitée pour les humains » (cf. Coran 3, 110). Et c'est pourquoi le chap. vi (117-133) s'étend sur les problèmes soulevés par la multiplication des mosquées dans les quartiers suburbains où, les exigences de l'environnement architectural et convivial une fois acceptées, il est possible d'assurer une insertion pacifique des signes extérieurs de rassemblement et de rayonnement des communautés musulmanes locales. Ce faisant, celles-ci passent d'une tendance à l'isolationnisme qui privilégie la distinction et l'identité, à une politique d'accommodement qui utilise tous les moyens de droit pour se faire respecter et respecter les autres dans le cadre des libertés religieuses et civiles qui sont garanties par l'État. C'est là, en bref, le sens du chap. vii (135-139) qui souligne que ces communautés musulmanes, désormais composées de citoyens américains, sont donc à un carrefour où il leur faut bien choisir les voies d'une insertion constructive dans la société civile des États-Unis.

On ne peut que louer l'A. pour la précision de son information, grâce à l'analyse de nombreux cas d'espèce et de la jurisprudence des tribunaux à leur sujet, et pour l'abondance des notes et des références bibliographiques (141-187; 189-207). Il serait souhaitable que des recherches similaires soient poursuivies dans le cadre des divers pays de l'Europe occidentale : la recherche scientifique pourrait alors y aider la société civile et les instances administratives, en même temps que les immigrés, à réaliser enfin une harmonie renouvelée du corps social dans la diversité des cultures et des religions.

Maurice BORRMANS
(PISAI, Rome)

Chahla CHAFIQ, Farhad KHOSROKHAVAR, *Femmes sous le voile face à la loi islamique*. Éditions du Félin, Paris, 1995. 240 p.

Cet ouvrage à deux voix, écrit par deux sociologues spécialistes de l'Iran, analyse la condition des femmes dans le monde musulman actuel à partir d'une de ses dimensions, à la fois la plus visible et la plus controversée, qui est celle du voile. En effet, depuis la révolution iranienne et l'extension des mouvements islamistes au Maghreb, au Machrek, en Indonésie,